



## **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020-010** **RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER 2020**

### **DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La VILLE D'ESTÉREL demande des soumissions pour la réfection de la structure de chaussée ainsi que l'exécution de divers travaux connexes sur la place d'Artois, l'avenue d'Artois, l'avenue des Éperviers et l'avenue des Orioles.

### **DOCUMENTS**

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission peuvent être consultés ou obtenus auprès du bureau du système électronique d'appel d'offres (SÉAO), à partir **du mercredi 12 février 2020**, selon les modalités et les coûts indiqués sur le site du SÉAO à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Seules seront considérées aux fins d'octroi de contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la loi sur le bâtiment (LRQ, c. B. 1. 1). Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de SÉAO sont admis à soumissionner, à défaut, la soumission sera rejetée automatiquement.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé, tiré d'une institution financière ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance apparaissant au tableau de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour une somme égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission incluant les taxes, payable à l'ordre de la Ville d'Estérel.

Ce cautionnement devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre de consentement émise par une compagnie d'assurance apparaissant au tableau de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), garantissant l'émission, en faveur de la ville d'Estérel, d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services si le soumissionnaire devient l'adjudicataire. Chacune des garanties doit correspondre à 50 % du montant de la soumission.

### **RÉCEPTION**

Les soumissions, présentées dans des enveloppes scellées et bien identifiées, devront parvenir à l'adresse du maître de l'ouvrage **avant le 9 mars 2020, 13 h 30**, où elles seront ouvertes publiquement par la suite.

L'octroi d'un contrat est assujéti à l'obtention de la part de la Ville de toutes les autorisations requises.

Les soumissions doivent se conformer exactement aux instructions indiquées à l'appel d'offres et la Ville d'Estérel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

#### **MAÎTRE DE L'OUVRAGE : VILLE D'ESTÉREL**

M. Luc Lafontaine, directeur général  
115, chemin Dupuis  
Estérel (Québec) J0T 1E0  
téléphone : 450-228-3232

#### **MAÎTRE D'ŒUVRE : ÉQUIPE LAURENCE INC.**

M. Régis Doré, ing. (poste 236)  
733, chemin Jean-Adam  
Piedmont (Québec) J0R 1R3  
téléphone : 450-227-1857